

Vapotage parmi les adolescents

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 20 juillet 2022

Les adolescents âgés de 15 à 17 ans qui consommaient de l'alcool, du cannabis ou des produits du tabac étaient plus susceptibles de déclarer avoir vapoté au cours des 30 jours précédents que ceux qui n'avaient pas consommé de telles substances. D'autres facteurs augmentaient aussi le risque de vapotage : être de sexe masculin, occuper un emploi, obtenir des résultats scolaires plus faibles et avoir des pairs qui ont des comportements négatifs comme faire l'école buissonnière. Chez les adolescents plus jeunes âgés de 12 à 14 ans, la consommation d'alcool, les comportements des pairs et l'emploi faisaient également augmenter le risque.

Ces constatations sont tirées d'une nouvelle étude publiée aujourd'hui dans *Rapports sur la santé* intitulée « [Corrélat du vapotage parmi les adolescents au Canada](#) ». L'étude se fonde sur trois sources de données complémentaires pour présenter un portrait plus détaillé du vapotage chez les adolescents au Canada.

Le vapotage consiste à inhaler et à expirer une vapeur qui peut contenir de la nicotine ou des arômes. Cette vapeur est produite par un dispositif, comme une cigarette électronique (e-cigarette), un vaporiseur stylo ou un vaporiseur modifié. Même si le vapotage peut être moins nocif que l'inhalation de la fumée du tabac, il présente tout de même des risques pour la santé, y compris la dépendance à la nicotine, l'exposition à des substances chimiques potentiellement nocives, l'utilisation d'autres substances, ainsi que des maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Plus du cinquième des adolescents âgés de 15 à 17 ans ont déclaré avoir vapoté au cours des 30 jours précédents

En 2019, 21 % (environ 240 000) des adolescents âgés de 15 à 17 ans ont déclaré avoir vapoté au cours des 30 jours précédents, une proportion qui représentait près de quatre fois celle chez les adolescents âgés de 12 à 14 ans (5 %; environ 60 000). L'âge a aussi eu une incidence sur les facteurs de risque et de protection liés au vapotage. Par exemple, parmi les adolescents âgés de 12 à 14 ans, le trouble déficitaire de l'attention était un facteur qui augmentait la susceptibilité au vapotage au cours des 30 jours précédents, alors que le fait d'avoir des parents qui savaient habituellement avec qui ils étaient et qui avaient un niveau d'appartenance sociale plus élevé (indiquant un plus grand sentiment de rapprochement et d'appartenance aux autres) constituait un facteur de protection.

La majorité des vapoteurs, peu importe leur âge, ont consommé des liquides à vapoter contenant de la nicotine

La nicotine est une substance qui entraîne une très forte dépendance et qui a une incidence sur l'attention, les fonctions cognitives et l'humeur. Environ 9 adolescents âgés de 15 à 19 ans sur 10 (89 %) ayant déclaré avoir vapoté au cours des 30 jours précédents ont consommé des liquides à vapoter contenant de la nicotine. Ce taux était comparable à celui des Canadiens plus âgés (81 %). D'autre part, certains produits de vapotage étaient surtout attrayants pour les jeunes, raison pour laquelle le gouvernement fédéral du Canada a depuis introduit des mesures de réglementation, entre autres, pour limiter ou interdire la vente de tels produits. À titre d'exemple, les produits à vapoter aux arômes de fruit, de friandise et de dessert étaient plus couramment utilisés par les adolescents âgés de 15 à 19 ans, comparativement aux adultes de 25 ans et plus (62 % contre 43 %).

Les deux tiers des adolescents qui ont déclaré avoir utilisé des cigarettes électroniques et des cigarettes de tabac ont d'abord essayé le vapotage

Parmi les adolescents âgés de 12 à 17 ans ayant déclaré avoir utilisé des cigarettes électroniques et des cigarettes de tabac, les deux tiers (66 %) ont indiqué avoir essayé la cigarette électronique avant d'avoir fumé une cigarette de tabac, alors que cela a été le cas pour le tiers des répondants âgés de 18 à 24 ans. Pour certains de ces adolescents et jeunes adultes, ces nombres rendent compte de la simple intention de faire l'essai de ces produits. Par contre, d'autres recherches ont révélé que certains utilisateurs de la cigarette électronique passent ensuite aux cigarettes de tabac.



Note aux lecteurs

L'étude est fondée sur des données tirées de trois enquêtes canadiennes représentatives de la population dans les 10 provinces. Les données de l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes de 2019 ont été utilisées pour examiner les caractéristiques sociodémographiques et liées aux jeunes, aux parents et aux pairs en ce qui a trait au vapotage au cours des 30 jours précédents chez les adolescents de 12 à 17 ans. Les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2020 ont été utilisées pour examiner l'initiation au vapotage avant la cigarette de tabac chez les adolescents de 12 ans ou plus, alors que les données de l'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine de 2019 ont été utilisées pour examiner l'utilisation de liquides à vapoter contenant de la nicotine et des arômes par les adolescents âgés de 15 ans ou plus.

Bien que l'Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes aient demandé précisément aux répondants d'exclure le vapotage du cannabis lorsqu'ils répondaient aux questions sur le vapotage, une note explicative semblable n'a pas été incluse dans l'Enquête canadienne sur la santé des enfants et des jeunes. On ignore si les répondants à l'une ou l'autre des enquêtes sur lesquelles l'étude repose ont inclus le vapotage de cannabis dans leurs réponses, car les données ont été autodéclarées. Cela pourrait entraîner une surestimation de la prévalence du vapotage, même si l'incidence devrait être minime, car la consommation de cannabis est comparativement faible chez les personnes âgées de moins de 18 ans.

Pour obtenir d'autres renseignements sur le vapotage, consultez les sources ci-dessous :

- [Le Quotidien — Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine, 2021](#);
- [Le Quotidien, Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine, 2020](#);
- [Enquête canadienne sur le tabac et la nicotine](#).

Les articles « [Le risque de surdose de drogues non médicales à la suite d'une prescription d'opioïdes après une blessure : une étude de cohorte rétrospective](#) », [La prévalence, les tendances et les facteurs associés au vapotage en Ontario \(de 2015 à 2018\) et au Québec \(de 2017 à 2019\), au Canada](#) » et « [Corrélats du vapotage parmi les adolescents au Canada](#) » sont maintenant accessibles dans le numéro en ligne de juillet 2022 de la publication *Rapports sur la santé*, vol. 33, no 7 (**82-003-X**).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).